



الجمعية الجزائرية لطب العمل



Société Algérienne de Médecine du Travail * SAMT *

Association Nationale à caractère scientifique

Agrément N° 29 MICL du 8 novembre 2011

Bureau de la SAMT

Président :

Pr Behlouli Ahmed
Lakhdar

Secrétaire Général :

Pr Ghezini Younes

Secrétaire Générale

Adjointe : Pr Kibboua
Mounia

Vice-président de la

région Centre :

Pr Fraga Seid

Vice-président de la

région Ouest :

Pr Moulessoul Fethi
Mohamed Reda

Vice-président de la

région Est :

Pr Khezzane Djaber

Vice-président de la

région Sud :

Dr Salem Hamza
Dr Grioui Hemine
(suppléant)

Trésorier :

Pr Terra Ammar

Trésorière Adjointe :

Dr Ouafi Hind

**Présidente du
conseil scientifique :**

Pr Benhassine Wissal

Communiqué N° 01 du bureau exécutif de la SAMT

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf février, s'est tenue à Sétif, la première réunion en présentiel des membres du bureau exécutif de la SAMT, en présence de la Présidente du comité scientifique.

Après un échange constructif et un débat fructueux sur les divers points inscrits à l'ordre du jour, les membres du bureau ainsi que la présidente du comité scientifique de la SAMT se sont entendus sur le plan d'action suivant :

1- Revoir le fonctionnement de la SAMT et modifier certaines dispositions:

- * Changer le Nom de la SAMT en SAST (Société Algérienne de Santé au Travail) ;
- * Réviser le statut et le règlement intérieur de la SAMT;
- * Actualiser le fichier électronique national des adhérents et relancer les cotisations pour l'année 2025 ;
- * Relancer les journées régionales et procéder à l'élection des délégués régionaux ;
- * Moderniser les fonctionnalités du site web de la SAMT ;
- * Assurer une meilleure gestion de la page facebook de la SAMT;
- * Redynamiser le Journal de Médecine du Travail (JMT) sous une nouvelle forme : revue électronique, semestrielle, indexée auprès de l'Algerian Scientific Journal Platform (AJSP), avec une meilleure organisation du comité de rédaction et de lecture (comité national) ;

2- Inciter les vices présidents à animer dans leurs régions respectifs, une journée régionale annuelle et des ateliers de formation trimestriels ;

3- Initier d'autres manifestations scientifiques sous l'égide de la SAMT, en dehors des journées nationales et des journées régionales, telles que :

- * le congrès africain en santé au travail,
- * le congrès international en santé au travail,
- * le congrès international de formation en santé au travail,

4- Programmer pour le mois de novembre 2025, le 1^{er} congrès international de formation en santé au travail ;

5- Tisser des liens de coopération avec les sociétés savantes internationales qui œuvrent dans le domaine de la santé au travail (maghrébines, méditerranéennes, européennes, canadiennes, américaines, des pays du golf) ;

- 6- Promouvoir la formation en santé au travail, en collaboration avec les sociétés savantes nationales et internationales, et avec les compétences avérées dans le domaine ;
- 7- Lancer des études scientifiques à l'échelle nationale, voire internationale à travers le site web de la SAMT ;
- 8- Elaborer des manuels pratiques (version papier ou électronique) pour harmoniser les conduites à tenir (AT/MP, inaptitude, protocole de visite des lieux, démarche ergonomique, métrologie d'ambiance.....) ;
- 9- Créer le fichier national des référents en matière de santé au travail ;
- 10- Doter la SAMT d'outils pédagogiques audio-visuels professionnels pour la couverture médiatique des manifestations scientifiques (microphones, caméras, micro.....) ;
- 11- Maintenir le poste de l'administratrice, compte tenu de son engagement et de son expertise dans la gestion administrative de la SAMT.

Le nouveau Nom et la nouvelle version du statut et du règlement intérieur de la SAMT seront validés à l'assemblée générale qui se tiendra lors du 1^{er} congrès international de formation en santé au travail en mois de novembre.

Le mandat du bureau actuel sera exercé sous le slogan :

« **Renouveau à l'air de la pluridisciplinarité** »

Chers adhérents,

Ce plan d'action est ambitieux et l'engagement de chacun est le gage de sa réussite ; la SAMT, dans le domaine de ses compétences peut et doit être une force de propositions pour les institutions publiques (Ministères de la Santé, du Travail, de l'Enseignement Supérieur, etc.....) afin de contribuer activement à l'amélioration de la pratique de notre discipline.

Fait à Sétif le 19 février 2025

P/ Bureau de la SAMT

Le Président

Pr Ahmed Lakhdar Behloui

